



Baux ruraux sur des terrains devenant constructibles

Par **vesuvio**, le **22/04/2015** à **15:27**

bonjour,
Dans la crainte d'avoir des problèmes pour mettre fin à des baux ruraux , je refuse de mettre en location des terrains agricoles.
Un cultivateur m'a relancé dernièrement pour me les louer, mais comme il est possible qu'une partie devienne constructible, j'ai la plus grande méfiance.
Est-ce que l'argument qu'il met avant, selon lequel si les terrains deviennent constructibles, cela mettra fin automatiquement au bail rural ?
ou est-ce une loi qu'il "invente"
? **MERCI**